

08
Fév
2024

BIEN TRIER SES DECHETS DE JARDIN

La période des plantations et de l'entretien du jardin approche. REDON Agglomération invite ses habitants à respecter les consignes de tri et les bons gestes pour faciliter le recyclage des déchets de jardin.

Nous pensons tous à tort que le bac jaune est le bac de tri du plastique. Or cette affirmation est trompeuse **puisque le bac jaune permet seulement le tri des emballages plastiques produits dans la maison et non celui des objets plastiques dans leur globalité.**

Prenons par exemple les pots de fleurs : qu'ils soient en plastique ou en terre cuite, ils résultent d'un usage lié au jardinage, donc extérieur à la maison ; ils doivent donc être apportés en déchèterie.

Ce que l'on doit déposer dans le bac jaune (bac de tri des emballages ménagers)

Pour rappel, le bac jaune est le bac de tri des emballages plastiques, des emballages cartonnés et des emballages métalliques (fer et aluminium). **« L'unique question à se poser est donc la suivante : Est-ce que mon déchet est un emballage ? Si oui, il peut être jeté dans le bac jaune. Si ce n'est pas le cas, suivant sa nature, il doit être jeté dans le bac gris (ordures ménagères) ou à la déchèterie. Il s'agit donc simplement de faire la différence entre un emballage et un objet ».**



Bac jaune d'un habitant du territoire de REDON Agglomération comportant des erreurs de tri : Pots de fleurs

Qu'en est-il des arrosoirs, seaux, coupelles, tuyaux d'arrosage ?

Il s'agit du même raisonnement que pour les pots de fleurs, ce sont tous des objets du jardin.
« Bien qu'ils soient tous en plastiques, ce ne sont pas des emballages. Ils doivent donc être apportés en déchèterie ».

Une vigilance particulière va être apportée prochainement par les agents de collecte de REDON Agglomération quant à la présence de ce type de déchets. Les bacs présentant ces erreurs pourraient être refusés à la collecte.

Plus d'informations :

Par mail : contact@redon-agglomeration.bzh

Par téléphone : 02 99 70 34 34.

Sur le site internet : www.redon-agglomeration.bzh - rubrique tri et collecte.

Contact presse

Hélène LE BRUN
h.lebrun@redon-agglomeration.bzh